



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 24 juin 2020

**Rue des 3 Fontaines 18
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis 01/2020

Rapport sur la gestion et les comptes 2019 de la commune de Donneloye

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2019 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 24 juin 2020.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2019, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts
- Les procès-verbaux des séances de la Municipalité

Ci-dessous nos commentaires sur l'exercice 2019 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion

Partie B : commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

La Municipalité se doit de rappeler une fois de plus l'investissement de nos collaboratrices et collaborateurs tout au long de l'année.

Mme Florence Billaud assume le secrétariat de la Municipalité avec un taux de 55 % : procès-verbaux, courriers, suivi des nombreux dossiers de mises à l'enquête et autres projets, renseignements auprès des intervenants et habitants de la commune.

Mme Françoise Gavillet gère la bourse communale, taux de 45 % : tenue des comptes, facturation, suivi des dossiers financiers, établissement des préavis.

Mme Muriel Jaquier, gère le contrôle des habitants avec un taux de 20 % : arrivées, départs, permis pour les étrangers, cartes d'identité et autres documents.

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Quelques chiffres pour illustrer le travail de notre bureau communal :

- 44 procès-verbaux de Municipalité
- 680 courriers, sans compter les nombreux échanges électroniques
- 25 dossiers de permis de construire en cours, 14 dispenses d'enquête traitées
- 980 factures, 55 rappels
- 85 arrivées, 67 départs
- 31 permis pour les étrangers
- 61 cartes d'identité

En plus du personnel administratif, 16 personnes ont participé au bon fonctionnement de la Commune, oeuvrant aux différentes tâches indispensables et au bon fonctionnement d'une commune qui compte près de 830 habitants. 2300 heures ont été nécessaires pour répondre aux besoins de notre collectivité. Un immense merci à vous Mesdames et Messieurs, pour la mise à disposition de vos compétences et de votre disponibilité, sans quoi Donneloye ne pourrait pas fonctionner.

Par courrier du 3 octobre 2019, M. Jean-Michel Pache a démissionné de la Municipalité pour le 31 décembre 2019. La Municipalité adresse à M. Pache ses vifs remerciements pour le travail accompli pour ces 8 années passées à l'exécutif. Grand défenseur d'une épicerie à Donneloye, il doit se réjouir de son ouverture en avril 2020. Le 24 novembre 2019, M. Frédéric Duc a été élu au premier tour pour le remplacer et a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2020. La Municipalité lui souhaite beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles fonctions et sait pouvoir compter sur des compétences reconnues et son enthousiasme à participer encore plus à la vie de sa Commune.

Le 20 février 2019, le Conseil général a accepté les demandes de crédit d'investissement pour la création d'une épicerie, pour un montant de CHF 710'000.00, et la rénovation du bâtiment de la Clef des Champs, pour un montant de CHF 850'000. Le 18 juin, ce dernier crédit a été complété par un montant de CHF 40'000, pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la Clé des Champs.

La mise à l'enquête publique pour la construction de l'épicerie n'ayant généré aucune opposition, le premier coup de pioche a pu être donné le 17 septembre 2019.

Le restaurant est resté ouvert durant toute l'année 2019, les travaux de rénovation ayant été programmés début 2020.

Suite à l'adoption par le Conseil général d'un crédit de CHF 300'000.00 pour le remplacement des disques biologiques à la STEP de Donneloye, les travaux se sont déroulés dès le 23 août 2019 pour se terminer courant 2020. La complexité de cette installation a nécessité un chantier sur plusieurs mois de travaux.

Les travaux concernant le PGA (plan général d'affectation) devenu le PACOM (plan d'affectation communal) se sont poursuivis et ont nécessité de nombreuses discussions avec les services de l'Etat. Il est à relever que la marge de manœuvre des Municipalités est infime et qu'il n'est pas possible de présenter le projet aux propriétaires tant que le Canton n'a pas donné son accord sur le projet. Là aussi, le chantier est un long fleuve ... pas toujours tranquille !

L'année 2019 a malheureusement vu que la fermeture de notre collège est devenue inéluctable malgré toutes les démarches entreprises par la Municipalité avec l'appui du Conseil général, de la population et des députés de la région ! La demande de crédit pour la création de classes à Thierrens, pour recevoir les enfants de Donneloye, est à l'ordre du jour de la séance de juin 2020, sans espoir de retournement de situation.

Divers travaux ont été réalisés en 2019, le rapport sur les comptes en précisera l'importance et les coûts.

En conclusion, la Municipalité se dit satisfaite de l'organisation de la commune et remercie toutes les personnes qui contribuent à son bon fonctionnement. Le résultat des comptes montre, une fois de plus, que la situation financière est tendue, notamment eu égard aux charges imposées, trop importantes. La nouvelle péréquation étudiée par le Canton est attendue par les Communes. Toutefois les discussions montrent qu'à ce jour rien n'est précisément fixé. La lutte est rude entre un Canton à la situation financière excellente qu'il entend faire perdurer, des Communes aux revenus importants qui s'estiment lésées et les autres aux ressources limitées, qui ne peuvent plus assumer des charges imposées mettant en péril leur propre gestion. Nous ne pouvons qu'espérer que la répartition des charges sera plus équitable, il en va de la stabilité économique et sociale de nos régions moins favorisées.

B COMPTE D'EXPLOITATION 2019

L'exercice 2019, totalisant CHF 2'949'516.58 de revenus et CHF 3'033'484.15 de charges, laisse apparaître un excédent de charges de CHF 83'967.57, après déduction des amortissements obligatoires budgétés qui se montent à CHF 209'900.00. A cela s'ajoutent les amortissements du patrimoine financier de CHF 15'000.00 soit un total de CHF 224'900.00 d'amortissements comptables et la mise en réserve de CHF 138'000.00 pour la péréquation, la facture sociale et la réforme policière, décompte 2019. Ce montant de CHF 138'000.00 devra être remboursé au Canton (différence entre les acomptes de la péréquation 2019 et le décompte final que nous allons recevoir cet été).

1. Administration générale

Administration Générale

101 Conseil Général

Augmentation des heures du bureau du Conseil (élections fédérales + élection complémentaire à la Municipalité) : doublement des heures par rapport à 2018
Rétributions des commissions : commissions ad'hoc épicerie + 28 h et rénovation auberge + 55 h (rien en 2018 – tout a été rétribué en 2019)
Commission de gestion : + 23 heures par rapport à 2018

110 Administration

110.301 Traitement du personnel

Salaires du personnel administratif : environ CHF 97'500.00, identique à 2018
Heures administratives de la Syndique et des Municipaux : 217 heures
Heures administratives projets épicerie et auberge : 156 heures
d'où l'augmentation de ce poste.
Les charges sociales sur ce poste sont également en augmentation.

110.3139 Achat sacs taxés « Trier c'est valoriser »

Compte repris dans l'administration (comptes 2018 sous compte 450.3139 – déchets)
En raison de la distribution de rouleaux pour les familles avec enfants jusqu'à 3 ans, ce poste a été sorti des déchets.

110.317 Réceptions – manifestations et 110.3171 Journal « Générations » et cadeaux jubilaires

Légère augmentation réceptions (2 fois visites de la Préfecture en 2019 !)

110.3181 Frais divers enquêtes – 110.431 Emoluments

Un peu supérieur au budget, mais compensé en partie par les émoluments. Nette diminution des frais d'avocats par rapport à 2018.

2. Finances

Impôts

210

Le résultat du compte impôts 2019 est en augmentation d'environ CHF 88'000.00 par rapport à 2018.

210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Modifications enregistrées par rapport aux comptes 2018 :

Impôt revenu et fortune : + CHF 108'000.00

Impôt à la source : - 2'400.00

Impôt personnes morales : - 33'500.00

(compensation RIE III Vaud) : + 4'350.00

Impôt foncier : + 6'100.00

Droits de mutation : - 32'100.00

Impôt successions/donations : + 3'000.00

Impôt sur les gains immobiliers : + 33'000.00

Répercussion importante sur la péréquation (augmentation des impôts PP + impôts conjoncturels).

Le commune est toujours bénéficiaire pour la péréquation, mais un montant pour le remboursement des acomptes reçus par le canton doit être mis en réserve.

210.381 Attribution Fonds renouvellement-rénovations

Selon la décision du Conseil Général, le montant de CHF 20'448.05, qui correspondant à la taxe d'usage du sol versé par la Romande Energie, a été attribué au Fonds de réserve renouvellement-rénovations (381).

Service financier

220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

Pour le calcul de la péréquation 2018, la simulation effectuée laisse apparaître un montant qui nous serait remboursé de CHF 24'000.00 environ.

Montants comptabilisés au 31.12.2018 en réserve :

- Péréquation :	CHF 26'000.00
- Facture sociale :	- CHF 4'000.00
- Réforme policière :	<u>CHF 2'000.00</u>
Total :	CHF 24'000.00

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Montants reçus :

- Péréquation :	CHF 10'963.00
- Facture sociale	CHF 5'280.00
- Réforme policière :	<u>CHF 3'565.00</u>
	CHF 19'808.00

Différence : CHF 4'192.00 en perte sur exercice 2019

A cela s'ajoute, suite simulation et décompte provisoire 2019 les écritures suivantes :

Péréquation directe, réserve pour boucllement 2019	- CHF 90'000.00
Facture sociale, réserve pour boucllement :	- CHF 43'000.00
Réforme policière, réserve pour boucllement.	- <u>CHF 5'000.00</u>
Soit total :	- CHF 138'000.00

3. Domaines et bâtiments

320 Forêts

Compte inférieur au budget et aux comptes 2018

35 Bâtiments :

Collèges :

Donneloye : pas d'entretien au bâtiment / Diminution des revenus : décompte ASIRE par rapport aux frais

Gossens : remplacement des fenêtres, selon budget

Diminution des revenus : 1 loyer partiel + 1 loyer en retard appartement (depuis mai loyer payé directement par le CSR)

Mézery : création d'un studio dans l'ancienne salle communale

Bâtiment : CHF 23'575.00

Entretien installations : CHF 2'620.00

Prahins : Rien de particulier

Revenus : location salle pour séminaires

352 Grande salle

352.314 Entretien des bâtiments

Peinture volets – selon budget : CHF 2'847.00

352.315 Entretien des installations

Travaux hors budget : Aviolat alimentation en gaz naturel, travaux effectués en 2015 mais facturés en 2019 : CHF 3'294.00

3534 Eglise Prahins

3531.315 Entretien des installations

Installation d'une horloge pour commande automatique des sonneries des cloches : CHF 580.--

355 Auberge communale

355.312 Eau-Energie-Combustible

CHF 1'802.60 gaz naturel : montant passé en transitoire et sera refacturé au tenancier en 2020.

3564 Bâtiments Prahins

3564.315 Entretien des installations

Réparation des 3 couverts des fontaines de Prahins :

Travaux : CHF 2'154.00

Fournitures : CHF 1'880.00

4 Travaux

430 Routes

430.311 Achat matériel - équipement

Remplacement candélabre accidenté Gossens : CHF 5'547.00

Remplacement candélabre accidenté Mézery : CHF 2'328.00

Travaux refacturés sous 430.465 participation de tiers

430.314 Entretien des routes

En plus du budget prévu de CHF 20'000.00 :

Travaux remise en état route Rue du Village Prahins suite fuite eau (incendie Siegenthaler) : CHF 3'689.00

430.31 Entretien des installations

Romande énergie, réparation mât accidenté à Prahins (accident avec fuite) CHF 4'340.00

Curage regards : CHF 3'262.00

430.318 Honoraires et prest.de services

Déneigement : CHF 6'188.00 (hiver 2018-2019 + forfait pour hiver 2019-2020)

Balayage et nettoyage des routes : 3'929.00

BR Plus géomètres : honoraires avant-projet et projet réfection servitude chemin des Ecoliers Gossens : CHF 11'820.00

440 Cimetière

Déplacement et réfection du mur du cimetière de Donneloye – projet abandonné.

441 Parcs – Places de sports et loisirs

441.313 Fournitures et marchandises et 441.315

En supplément : achat d'une rampe de skate d'occasion : CHF 500.00 (441.313)

Réparation de la rampe de skate : CHF 1'764.00 (441.315)

Romande énergie : dépannage éclairage et projecteur terrain foot : CHF 2'407.00 (441.315)

450 Déchèteries

Remplacement des barrières déchèterie de Donneloye :

Fournitures : CHF 2'025.00 (450.311)

Travail : CHF 1'535.00 (salaires 450.301)

Nettoyage 13 containers déchèterie Donneloye : CHF 357.00 (450.311)

Déplacement des containers ; fabrication et pose d'un couvert entre les containers à la déchèterie de Donneloye : CHF 2'303.00 (450.314)

450.318 Honoraires enlèvements des déchets

Diminution des coûts par rapport à 2018 et surtout au budget et ceci malgré un montant de CHF 9'046.00 pour le broyage des branches (rien de facturé en 2018).

460 Egouts et épuration

460.311 Achat matériel – équipement

Remplacement de la pompe de la Vignette, fournitures et pose.

460.318 Honoraires et prestations de service

Mise en place du SIT (numérisation des canalisations) Facture finale : CHF 3'580.00 ; (dès 2020, les frais de mise à jour du SIT seront comptabilisés sous le compte 110.3101 frais informatiques)

Honoraires de l'étude pour la régionalisation de l'épuration – étape 2, acompte : CHF 5'923.50 (sera refacturé aux communes participantes sur 2020)

461 Stations d'épuration

4611 Step de Donneloye

Salaires du personnel, légère augmentation.

4611.315 Entretien des installations

Fourniture et pose tôle en inox bassin débordement : CHF 1'332.00 (pas pris dans les coûts de remplacement des disques biologiques)

4612 Step de Gossens

Un peu inférieur au budget et conforme aux comptes 2018.

4614 Step de Prahins

Participation achat centrifugeuse : CHF 7'944.20 – participation de la Commune de Montanaire : CHF 3'759.60

470 Cours d'eau, rives – Ruisseaux

470.314 Entretien des ruisseaux -470.315 et 470.318

Correction écoulement et compensation Ruisseau parcelle Vallon Prahins :

Facture Triage de Molondin CHF 3'494.85

Suivi des travaux facture Ilex : CHF 1'550.00 subvention sur 2020

Consolidation des berges du Lombrax, Moulin Isard

Facture Triage de Molondin : CHF 11'011.00

Entretien des installations : réfection du pont facture Triage de Molondin : CHF 13'640.65

Subvention demandée, montant mis en réserve CHF 5'000.00 (470.451)

470.451 Participation cantonale, subventions

Ruisseau du Marais Mézery : subvention cantonale montant passé en réserve en 2018

CHF 20'000.00 / montant reçu le 12.12.2019 : CHF 35'498.10

Montant passé dans les comptes 2019 : CHF 15'498.10

5 Instruction publique & culte

510 Enseignement primaire-secondaire

Selon les comptes 2019 de l'ASIRE : coût à l'habitant CHF 580.713, montant pour notre commune : CHF 469'796.50 pour 809 hab. (légère augmentation par rapport aux comptes 2018, mais inférieur au budget qui était de CHF 631.92/hab).

580 Temples et cultes

Paroisse de Paquier-Donneloye : CHF 4'116.80 (diminution par rapport à 2018)

Paroisse catholique Yverdon : CHF 4'539.50 (augmentation de CHF env.1'500.00 par rapport à 2018).

6 Police

610 Police (réforme policière)

Montant remboursé par la péréquation : CHF 3'565.00

./. montant mis en réserve en 2018 : CHF 2'000.00

Pour 2019 : Montant budgété : CHF 63'150.00

suite à la simulation montant CHF 5'000.00 mis en réserve

650 Défense contre l'incendie

650.315 Entretien du matériel

Contrôle et maintenance des hydrantes : CHF 3'870.10

650.352 Participation charges autres communes

La participation aux coûts du SDIS Régional est inférieure au budget.

7 Sécurité sociale

710 Service social

RAS-ACAS coûts inférieur au budget

FAJE – EFAJE : nette augmentation des coûts + CHF 20'680.00

(accueil familial de jour : + 262 heures / total suppl. CHF 1'412.00

(accueil préscolaire : + 3162 heures (plus du double) /prix de l'heure : + 19 cts
augmentation de CHF 18'761.00)

720 Prévoyance sociale

720.351 Facture sociale :

Remboursement du canton : CHF 5'281.00 (montant mis en réserve en 2018 - 4'000.00),

Montant budget selon acomptes : CHF 360'968.00

Suite simulation et décompte provisoire 2019

montant mis en réserve : CHF 43'000.00

730 Santé publique

730.351 Participation à des charges cantonales :

Comptes 2019 : CHF 92.00/hab.

Total des coûts : CHF 74'796.00

8 Services industriels

810 Service des eaux

850.311 Achat matériel

3 couvercles pour puits de captage : CHF 8'895.50 (refacturé à la Commune d'Essertines :
CHF 3'140.00)

850.312 Achat eau

Augmentation de la consommation : + 7'900 m3 à Gossens

850.315 Entretien des installations

Puits Praz Jaquet et Rappettaz : Porte + pose couvercles : CHF 7'277.00

Fuites eau Route de la Fortune Donneloye + Rue du Village Prahins (incendie) :
CHF 12'450.00

VonRoll, maintenance et nettoyages 50 vannes : CHF 2'171.25

850.4351 Vente eau de source

Abandon source la Rapettaz depuis octobre 2019 (- CHF 3'000.00 par rapport 2018)

810.381 Attribution aux fonds eau

Le compte service des eaux ne devant pas être bénéficiaire, un montant de
CHF 9'543.65 est attribué au fonds de réserve eau

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE
sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2019 :

Revenus :	2'949'516.58
Charges :	3'033'484.15
Excédent des charges :	83'967.57

2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
3. d'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique

L. Courvoisier *



la Boursière

F. Gavillet

Annexes :

- Rapport de la fiduciaire avec comptes
- Tableau des amortissements
- Tableau des liquidités et emprunt